Eero Snellman

Paris, 1947

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Grace à ses traditions séculaires et en renouvelant sans cesse sa conception artistique et ses techniques, l'école d'art française a réussi à influencer profondément l'évolution des arts plastique aussi bien dans le Nouveau que dans l'Ancien Monde. Depuis le 18ème siècle jusqu'à nos jours Paris a en effet été la capitale incontestée de la peinture et de la sculpture.

Des artistes venus des quatre coins du monde 0nt fait leurs études ici. Ils sont revenus le plus souvent possible pour y rester chaque fois aussi longtemps que leurs moyens le leur permettaient.

Déjà avant les guerres mondiales l'artiste étranger éprouvait des difficultés à trouver un atelier. Lorsqu'il y parvenait, il se voyait obligé de se procurer tout l'ameublement, les tables des modèles, les chevalets, et même de faire installer le chauffage et l'éclairage.

Je sais par expérience qu'une partie importante des sommes réservées aux études était absorbée par les frais d'installation, qui se renouvelaient à chaque séjour à Paris. Le souvenir de celui-ci était toujours gâté par l'amertume ressentie au moment de la liquidation à des prix dérisoires d'un mobilier n'ayant servi que peu de temps et par l'idée que cette imposition sévère serait perçue sur les fonds d'études de tous ceux qui suivraient. Ces impôts forcés inutiles seraient supprimés si on pouvait réaliser le projet que je vais avoir l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention.

Avant de le faire je désirerais cependant dire quelques mots encore des ateliers et studios meublés que l'on pouvait louer avant guerre. Je n'ai jamais vu de meubles d'un aussi mauvais goût, pour ne pas dire aussi monstrueux, que dans ces ateliers meublés, antres de laideur, qui auraient pu très bien servir de décor pour une pièce de théâtre comme Huis Clos de Sartre, mais ne convenaient guère pour créer l'ambiance propre à favoriser le travail de l'artiste. Les studios d'autre part n'ont jamais été conçus – aussi bien du point de vue disposition des lieux que de celui des fenêtres qui sont dirigées le plus souvent vers le midi – pour répondre aux besoins d'un peintre ou d'un sculpteur.

Les difficultés rencontrées par les artistes étrangers pour trouver un atelier à Paris, déjà grandes avant les guerres mondiales, sont actuellement insurmontables et le seront encore longtemps si des mesures énergiques ne sont pas prises. Obligé de vivre à l'hôtel, l'artiste étranger ne peut faire à Paris que des courtes visites. Il lui est impossible maintenant de s'y établir pendant quelque temps pour créer des œuvres durables portant l'empreinte des émotions ressenties au contact de l'art français.

A une heure critique de l'histoire, où la France est appelée à se maintenir au premier rang de la civilisation, - les Nations Unies ayant décidé d'y installer le siège de l'UNESCO – il ne faut pas sous-estimer la mission culturelle accomplie en sa faveur par ses artistes y ayant travaillé et qui sont tout disposés à la poursuivre.

Je crois pouvoir dire que l'absence de ces ambassadeurs culturels que sont les artistes porterait un coup sensible au prestige de la France dans le monde.

Avant de développer et d'explique mon projet de Cité Artistique, je vais vous décrire ce qui déjà a été réalisé dans ce genre à Helsinki, la capitale de mon pays, et qui y est connu sous le nom de Fondation Lallukka, dont j'ai assumé la direction depuis sa création, il y a 15 ans.

Dans la ville de Viipuri, capitale commerçante de la Finlande de l'Est, située sur un territoire cédé aux Russes conformément aux stipulations du traité de paix qui vient d'être signé, vivait, à la fin du siècle dernier, un homme qui, de pauvre fils de paysan, devint le commerçant le plus connu de la province. Juho Lallukka fit, à l'apogée de sa carrière, des donations importantes et devint le grand mécène des artistes finlandais. On a construit avec les fonds qu'il avait légués par testament, un foyer pour les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les compositeurs et les artistes lyriques. Sur un terrain de 1.677 m² se dresse un immeuble de 25.000 m³ qui comprend en tout 46 logements de toutes dimensions, dont 20 ateliers, qui

communiquent avec des appartements de 1 à 5 pièces. Un cercle a été adjoint en même temps où les célibataires peuvent prendre leurs repas et où les artistes de l'extérieur qui font partie de ce cercle peuvent venir, accompagnés de leurs invités, converser ou lire les journaux et les revues artistiques de tous pays. Les membres peuvent encore assister à des soirées organisées une fois par mois, dont les programmes sont souvent d'un niveau remarquable. Il faut ajouter que l'immeuble comprend aussi des ateliers avec des installations techniques complètes permettant d'effectuer toutes sortes de travaux manuels. Nos artistes profitent volontiers des facilités que ces ateliers leur procurent pour les travaux de menuiserie, de serrurerie, de fonderie, de préparation des toiles, travaux qui risquent de gâter l'harmonie qui règne dans leurs ateliers privés.

Comme immeuble n'est pas hypothéqué, le revenu provenant des loyers, pourtant modestes, suffit largement à son entretien, à tel point même que certains acteurs ou musiciens âgés, dans la nécessité, y ont trouvé un logement ensoleillé et gratuit pour leurs vieux jours. D'autres logements sont cédés à titre de bourse d'études, dans le but de faciliter le travail de jeunes artistes doués. Les jeunes s'engagent à céder leur logement à d'autres dés qu'ils ont réussi à stabiliser leur situation, en tout cas au bout d'un nombre d'années déterminé.

En 1938 j'avais entrepris, en collaboration avec M. Alphonse Jouven, architecte français au Pavillon de Finlande à l'Exposition Internationale de 1937, la mise au point d'un projet qui consistait à créer à Paris une annexe de la Maison de Lallukka que je viens de vous décrire.

Tout en regrettant profondément que la guerre et les difficultés d'ordre économique que mon pays doit maintenant surmonter aient empêché la réalisation de ce projet, qui serait sans cela déjà une réalité, permettez-moi d'en venir à ce qui n'est peut-être qu'une utopie, la Cité Artistique de Paris.

Telle que je me l'imagine, la Cité serait ouverte aux artistes sans distinction de race ou de nationalité, qui vivraient sous le même toit et – j'ose l'espérer – entre lesquels se créeraient des contacts personnels ne pouvant qu'enrichir leur vie intellectuelle.

Il n'y aurait pas lieu, à mon avis, d'adopter le principe des pavillons nationaux qui a inspiré la réalisation de la Cité Universitaire, car l'expérience a prouvé avant la guerre que ces pavillons n'étaient pas rentables. A l'époque en effet, ils se vidaient pour des périodes de plusieurs mois lorsque les étudiants rentraient dans leurs pays pour y passer les vacances. Sous la pression de la crise aigüe du logement, les pavillons ont ouvert leurs portes à toutes les nationalités, ce qui a rendu leur activité rentable et plus utile au point de vue international.

Voici donc comment je vois la Maison International des Artistes de Paris.

Une maison à quatre façades principales, se dressant dans un parc. Au centre une belle cour fleurie à ciel ouvert. A l'occasion de l'exposition annuelle organisée pour présenter les œuvres de ses habitants, les sculpteurs pourraient éparpiller leurs dernières créations sur les pelouses. Une vaste salle d'exposition réservée à la peinture, donnerait sur cette cour, en raison des exigences de l'éclairage. La salle, qui servirait entre-temps de salle des fêtes et de concerts, serait aussi contigüe au restaurant et aux salles de réunion. Alors que la maison offrirait aux artistes un lieu où ils pourraient se consacrer en paix à leur travail, il faudrait cependant aussi que l'activité du cercle y attire le plus grand nombre possible d'artistes résidant à Paris. Une longue expérience me permet de vous affirmer qu'il est possible de poursuivre simultanément ces deux objectifs apparemment si dissemblables.

Pour en revenir à la maison elle-même, les ateliers pour les peintres et les sculpteurs devront être situés de telle sorte que les fenêtres s'ouvrent à l'est ou au nord. Les plans de l'immeuble devront être conçus de façon que l'on puisse, à volonté, faire communiquer des petits appartements avec les ateliers ou bien les en séparer ; cela permettrait, le cas échéant, par exemple celui d'un artiste célibataire pouvant se contenter d'un atelier avec soupente et cuisinette, de mettre à la disposition d'un musicien le petit appartement correspondant.

Les musiciens forment une autre catégorie d'artistes qui éprouvent d'énormes difficultés à se loger dans les hôtels. Ceux-ci ne sont pas conçus pour héberger des clients qui doivent jouer du piano, du violon ou travailleur leur voix à longueur de journée.

Je laisse à la discrétion de mes collègues français le soin de décider s'il y aurait lieu selon la disponibilité future de réserver des logements pour les artistes français de passage à Paris.

La Maison des Artistes serait meublée convenablement, mais simplement en évitant tout luxe superflu. Les ateliers comprendraient toutes les installations nécessaires pour le travail de l'artiste, c'est-à-dire des rideaux et un éclairage bien compris, des meubles y compris des tables de modèles et de travail, des casiers pour les tableaux, des chevalets, des stèles, etc ...

J'entends mes amis les architectes murmurer : « Tout cela est très beau, mais combien de m² faut-il envisager, quel est le cubage à prévoir ? »

Il est difficile de répondre dès l'abord à ces questions, mais on peut partir du fait que la pénurie d'ateliers est grave et ne fera que s'aggraver.

L'emplacement de l'immeuble, de même que les plans, doivent être prévus pour permettre des agrandissements futurs. A mon avis, il y aurait lieu d'envisager un bâtiment d'au moins 200.000 m³ pour commencer.

Je me rends parfaitement compte des difficultés qu'il faudra surmonter pour construire, pour estimer les dépenses à engager, pour rassembler les fonds nécessaires pour une entreprise de cette envergure à une époque où tous les pays règlementent sévèrement les transferts monétaires. Je sais aussi qu'on peut considérer mon projet en haussant les épaules, en le classant avec d'autres utopies, parce que sa réalisation apparait impossible dans les circonstances actuelles.

Pourtant, je le répète, c'est de la solution du problème du logement des artistes étrangers que dépend le maintien de Paris au rang de métropole des arts. Si rien n'est entrepris Paris perdra le bénéfice qui lui procure au pont de vue matériel la présence d'un nombre considérable d'artistes étrangers et, au point de vue du rayonnement de votre grande nation, la «bonne volonté » à l'égard de la France, entretenue par ces mêmes artistes, dont l'influence dans leur pays est plus profonde qu'on a bien voulu le reconnaitre jusqu'à présent. Les vrais amis de la France ne peuvent rester indifférents devant une telle situation et se contenter d'un haussement d'épaules.

J'entends déjà une autre objection selon laquelle le projet de Maison des Artistes qui vient de vous être soumis est trop modeste pour remédier à la pénurie d'ateliers. C'est malheureusement trop évident. Sa réalisation ne vise qu'à marquer le début d'une ère nouvelle. Ce serait une preuve tangible qu'ici, malgré toutes les difficultés de l'heure actuelle, on veut construire dans un nouveau domaine de l'activité culturelle où rien d'important n'a été fait jusqu'à présent, à ma connaissance, en dehors de la Fondation Lallukka en Finlande.

Pour que le projet puisse prendre corps, l'initiative doit partir d'ici, en tenant compte du terrain qui a une fois déjà été envisagé à cet effet par la Ville de Paris.

Lorsque le projet aura pris forme, il y aura lieu de faire appel, par l'intermédiaire de l'UNESCO et des associations d'artistes, è tous les groupements artistique de l'étranger susceptibles de s'intéresser à la concrétisation de cette idée et en mesure d'apporter leur soutien financier. On pourrait en même temps solliciter l'appui des gouvernements intéressés.

Lorsque l'Hôtel des Artistes sera prêt, il n'y a pas de doute en ce qui concerne la rentabilité de l'entreprise : les clients afflueront.

Le problème de la direction sera résolu en son temps. On pourrait envisager un Conseil de direction où la Ville de Paris, les Académies des Arts de France seraient représentées ainsi qu'à tour de rôle, par exemple par ordre alphabétique, un nombre déterminé de représentants des pays qui auraient participé au financement de la construction de l'immeuble.

Ce Conseil de Direction serait chargé non seulement de l'administration mais aussi du choix des locataires, qui devrait être fait avec équité parmi les candidats de tous pays et uniquement en faveur des artistes vraiment doués.

Il nous tient à cœur de maintenir Paris à son rang de capitale de l'art.

Pour y arriver il faut mobiliser les bonnes volontés qui se trouvent certainement en France comme dans tous les autres pays du monde.

Paris, Octobre 1947

Eero Snellman Artiste peintre Commandeur de la Légion d'Honneur Helsinki Finlande